Notre biosphère
Parc naturel régional de Brière

# À la découverte de la Biodiversité de

## Missillac

Parc naturel régional de Brière

Une autre vie s'invente ici

Commune de Missillac

parc-naturel-briere.com

# Avant propos

**PATRICE JOSSE,**
**1ER ADJOINT AU MAIRE**
**COMMISSIONS URBANISME & PATRIMOINE**

C'est en 2021 que le Parc naturel régional de Brière a engagé la démarche d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) pour Missillac. Terminé au cours de l'année 2023, il nous permet, aujourd'hui, de mieux connaître et d'identifier nos espaces naturels (mares, prairies, bocages), la flore et les espèces qui y sont présentes comme les amphibiens, reptiles, chiroptères, oiseaux ou encore les différents insectes. Cela a confirmé que la commune de Missillac, d'une superficie d'environ 6 000 hectares, dispose d'une biodiversité riche et variée.

L'Atlas de la Biodiversité Communale a permis d'inventorier, de cartographier et de révéler les habitats naturels et les espèces de notre territoire. Ces données permettent de répondre aux enjeux environnementaux actuels et en devenir. En effet, cette cartographie devient un outil d'aide à la décision pour nous, en tant qu'élus, et fait évidemment écho avec l'objectif de « Zéro artificialisation Nette » (ZAN) des sols, fixé par la loi Climat et Résilience de 2021. Il nous permet de repenser nos projets communaux, en trouvant un juste équilibre entre les aménagements territoriaux et la préservation du patrimoine naturel local.

Dans le cadre des «ABC», la ville de Missillac a eu la chance d'accueillir « les 24 heures de la Biodiversité » sur le site de l'étang des Platanes en mai 2022. Le temps d'un week-end, ce sont près de 200 personnes qui ont participé aux sorties nature, et plus de 400 visiteurs qui ont répondu présents auprès des différents stands d'animation. Les élèves Missillacais et le grand public ont ainsi été sensibilisés aux enjeux de préservation de la biodiversité, notamment grâce aux échanges et activités proposés par des naturalistes et scientifiques de renommée. Cet évènement et l'ensemble du programme de sciences participatives mis en œuvre par le Parc naturel régional de Brière pour ce projet, ont permis d'impliquer les habitants et les différents acteurs du territoire.

Je tiens à remercier les habitants, les propriétaires de fonciers et exploitants agricoles, les naturalistes et scientifiques pour leur aide et implication. Je salue évidemment le Parc naturel régional de Brière et l'ensemble de ses partenaires pour ce travail de diagnostic.

Continuons tous ensemble à préserver notre territoire ! Je vous laisse découvrir et mieux connaître notre biodiversité locale à travers ce livret.

Bonne lecture,

**ÉRIC PROVOST,**
**PRÉSIDENT DU SYNDICAT MIXTE**
**DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE**

Notre ambition et notre engagement doivent être à la hauteur du territoire remarquable dans lequel nous vivons. Acteur de la préservation des paysages, de la faune et de la flore, le Parc naturel régional de Brière accompagne les communes s'engageant dans la construction et la mise en œuvre d'atlas. Il promeut le développement de politiques locales en faveur de la biodiversité.

Les Atlas de la biodiversité communale, dans lesquels la commune de Missillac a voulu s'inscrire, sont un bel exemple de l'appui du Parc aux communes. Lancé en 2019, ce programme a d'abord intégré 8 communes volontaires sur lesquelles des inventaires et une sensibilisation des publics ont été menés : Montoir-de-Bretagne, Donges, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Trignac, Pont-Château, Prinquiau et Crossac. Fort de la dynamique de ces premiers atlas, en 2021, c'est l'ensemble des communes du territoire du Parc qui ont émis le souhait de s'engager dans une démarche d'atlas, dont la commune de Missillac.

Depuis 2019, ce ne sont pas moins de 60 000 ha d'habitats naturels qui ont été cartographiés et plus de 21 000 observations de faune collectées. Du côté des habitants, ce sont 387 animations qui leur ont été proposées, pour plus de 3 000 participations, alors que 500 enfants suivaient un projet fédérateur lié aux atlas. L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel et son partage auprès des habitants n'ont jamais été aussi importants.

Produit d'une volonté politique locale, l'Atlas de la biodiversité de Missillac résulte d'une opération conjointe entre la commune, le Parc, les associations partenaires, la Région des Pays de La Loire, le Département de Loire-Atlantique, Cap-Atlantique La Baule-Guérande Agglomération, Saint-Nazaire Agglo, l'Office Français pour la Biodiversité et le FEDER (Fonds européen de développement régional).

Aujourd'hui, nous sommes ravis et fiers de vous présenter les résultats des Atlas de la biodiversité communale. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir quelques espèces d'insectes parmi les 281 ayant été observées à Missillac en 2022, la présence de mares accueillant une faune et une flore fragile, ou encore la forte valeur patrimoniale de nos prairies et de nos landes qui se côtoient en harmonie.

Cet atlas s'adresse à la fois aux citoyens, aménageurs et décideurs pour leur permettre de découvrir la biodiversité communale, mais aussi pour faciliter les décisions et la mise en place d'actions de préservation et de restauration de la nature.

Bonne lecture,

**2 520 Observations**

**en 2021-2023**

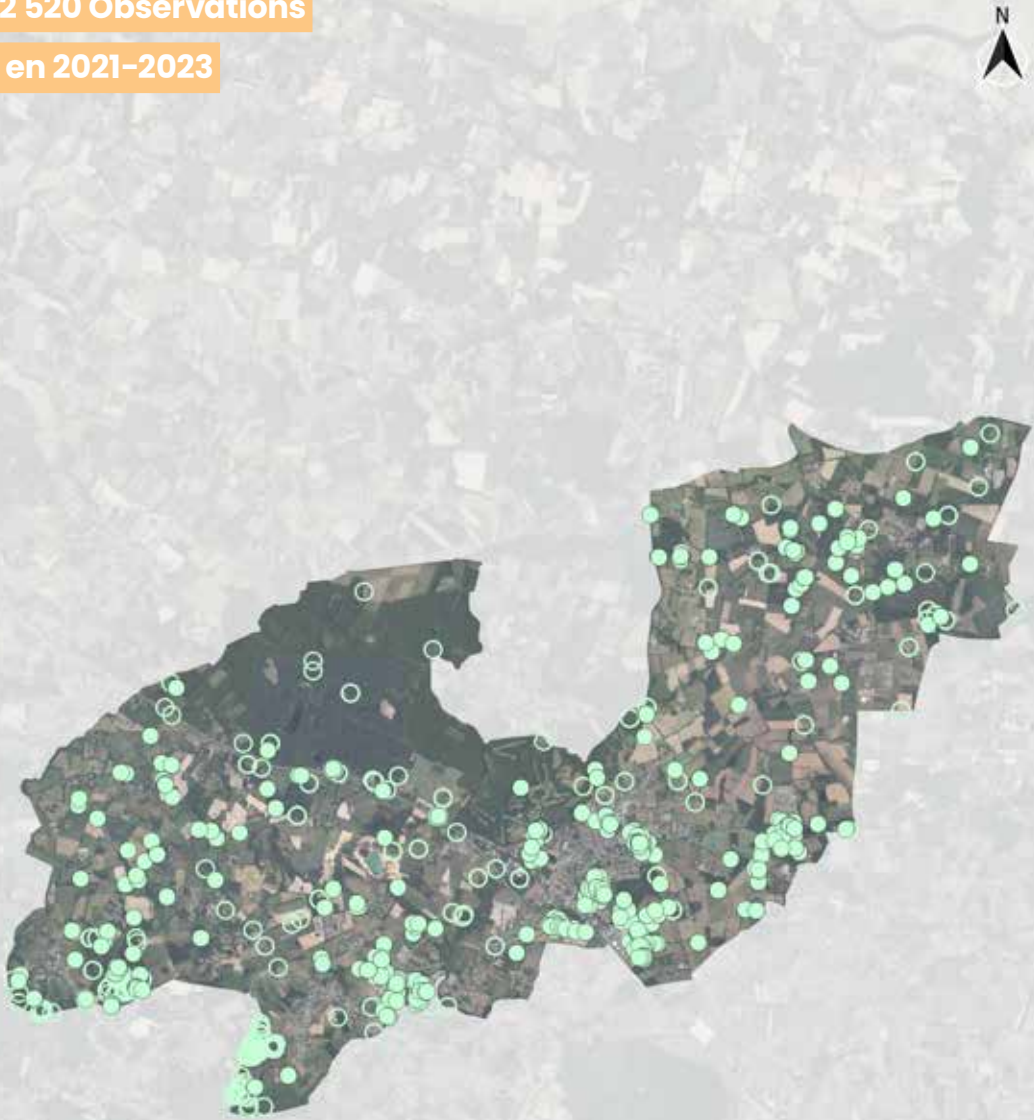


Sources : PnrB, BDORTHO IGN

Réalisation : PNRB, 2023

0 1,5 3 km

Notre biosphère

Données historiques avant ABC

Données ABC 2021-2023

**4 066 ha**
habitats naturels

**47**
espèces de papillons de jour
(74 dans le département)

**32**
espèces de libellules
(60 dans le département)

**32**
espèces d'orthoptères
(68 dans le département)

# La biodiversité de Missillac en chiffres

**12**
espèces de chauves-souris
(23 dans le département)

**75**
espèces d'oiseaux nicheurs
(421 dans le département)

**6**
espèces de reptiles
(10 dans le département)

**7**
espèces d'amphibiens
(15 dans le département)

© P.Trécul / Bouvreuil pivoine

# Prairies

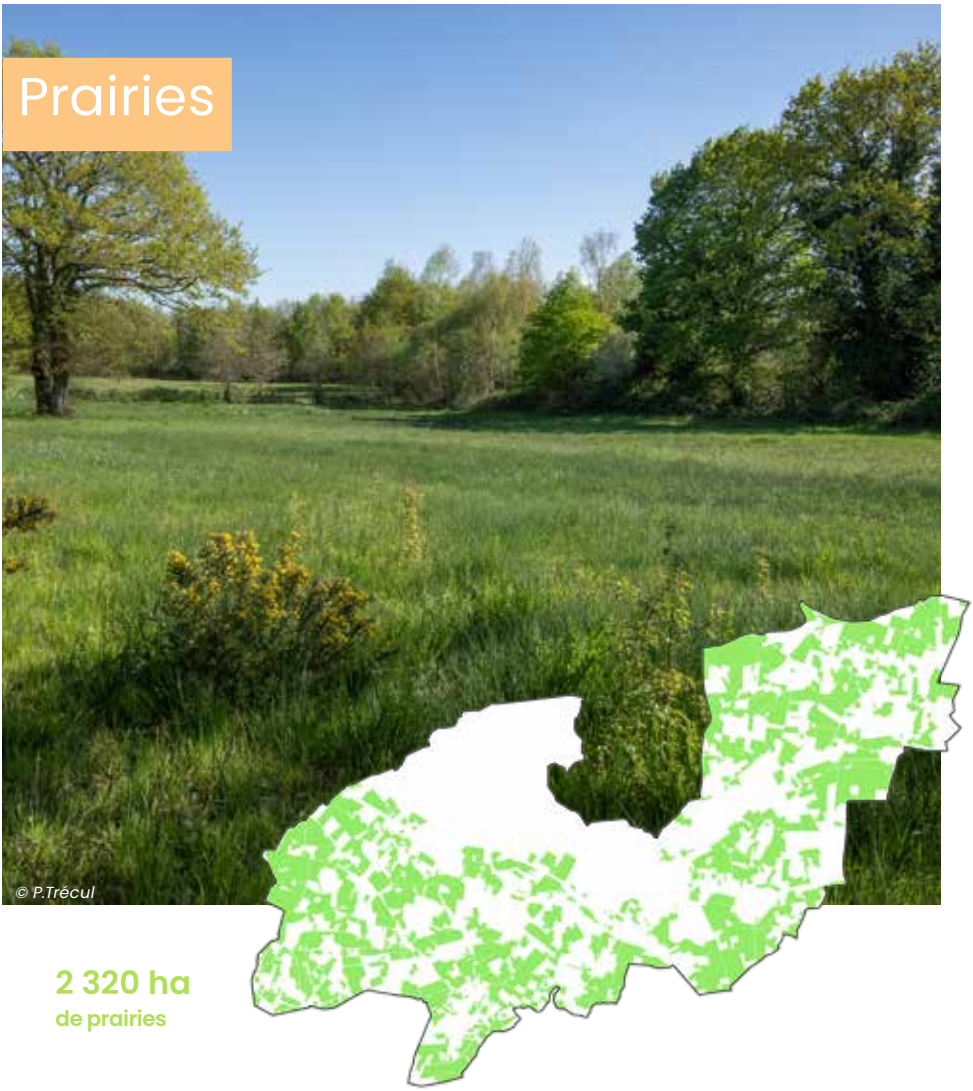
© P.Trécul

**2 320 ha**
**de prairies**

Inondées une grande partie de l'hiver et du printemps, les prairies humides sont localisées dans les marais et aux abords des cours d'eau. Elles présentent une végétation herbacée assez basse et joue plusieurs rôles fonctionnels (épuratoire, hydraulique…) importants pour le territoire. Tandis que les prairies sèches ou mésophiles, entretenues grâce à l'activité agricole (pâturage ou fauche), abritent une végétation herbacée variable en fonction de la fertilité du sol. Ces prairies peuvent abriter de nombreuses plantes rares et menacées et constituent, avec les haies qui les bordent, un habitat privilégié pour de nombreux oiseaux et insectes.

© P.Trécul

## GRAND RHINOLOPHE

C'est le plus grand des rhinolophes européens (envergure: 35-40 cm) qui se caractérise par un appendice nasal en forme de fer à cheval. En été, les femelles forment des colonies au sein de combles (églises, granges…), pour mettre au monde leur unique petit. Cette espèce chasse le long de corridors structurés (bocage, roselières…). Dès l'automne, les individus hivernent dans des cavités souterraines (caves, blockhaus…), enveloppés dans leurs ailes, tête en bas.

© P.Trécul

## CONOCÉPHALE DES ROSEAUX

Cet insecte orthoptère (de la famille des criquets et sauterelles) fréquente uniquement les zones humides. On le trouve le plus souvent le long des ruisseaux ou dans les prairies humides, au cœur de massifs de joncs ou de roseaux. Les femelles déposent leurs pontes dans les tiges creuses de ces plantes qui les protègent du froid et des inondations prolongées.

© S. Trauet

## BRUANT JAUNE

Espèce typique des milieux bocagers, elle se nourrit principalement de graines, mais devient insectivore à la période de reproduction. Le Bruant jaune est un oiseau grégaire, se déplaçant le plus souvent en petits groupes. Il est considéré comme en danger sur le territoire principalement à cause de la disparition de ses habitats.

© P.Trécul

## AZURÉ DU TRÈFLE

Les mâles de ce papillon se parent d'un bleu violet vif sur les ailes supérieures, comme la plupart des espèces d'azurés, ne passant pas inaperçus. Cette espèce, comme son nom l'indique, est très friande des prairies remplies de trèfles qui constituent sa plante « hôte », nécessaire à sa reproduction. Les chenilles vont alors se nourrir des feuilles de trèfle, tandis que les adultes vont s'abreuver du nectar des fleurs.

# Mares et étangs

© P. Trécul

**95 ha**
**de mares**

Dans un paysage agricole dominé par l'élevage, les ressources en eau et en herbe sont indispensables aux troupeaux. Ainsi, les terres de bocage sont aujourd'hui ponctuées de mares creusées par les paysans pour l'abreuvement du bétail. Elles accueillent aussi de nombreuses espèces d'amphibiens et une flore patrimoniale protégée. Cependant, les changements de pratiques agricoles entraînent une perte d'usage de ces points d'eau, aboutissant à leur comblement volontaire ou par déprise.

© P.Trécul

## LESTE DES BOIS

Malgré la raréfaction du cortège d'espèces de libellules en Brière, le territoire est un bastion pour le Leste des bois. L'espèce est présente sur l'ensemble du département, mais en raréfaction au nord de la Loire-Atlantique. Cette espèce peut être observée aux abords de mares et fossés mêmes non boisés. Elle est cependant sensible aux assèchements précoces, de plus en plus fréquents de nos jours.

©P.Trécul

## TRITON MARBRÉ

Ce grand triton, pouvant atteindre jusqu'à 18 cm, est très exigeant vis-à-vis de son habitat. Ainsi, il se reproduit essentiellement dans des mares très végétalisées et sans poissons. Le Triton marbré a aussi besoin de cachettes telles que des pierres ou des tas de bois, la proximité de haies autour des mares est alors nécessaire au maintien de l'espèce. Le comblement des mares et la raréfaction des haies fragilisent ses populations, rendant son avenir incertain.

© P.Trécul

## FLÛTEAU NAGEANT

Le Flûteau nageant se distingue par ces trois pétales de couleur blanche. Il est inféodé aux mares peu profondes et oligotrophes, et est en nette régression sur le territoire de la Brière. Les principales menaces qui planent sur cette plante sont la fermeture du milieu (qui apporte un ombrage important), la compétition avec la Jussie à grandes fleurs, et la consommation par le ragondin.

© P.Trécul

## LEUCORRHINE À LARGE QUEUE

La Leucorrhine à large queue se rencontre autour des eaux stagnantes, que ce soit mares, étangs ou bras mort de cours d'eau, plutôt en milieu forestier. L'abdomen est bleu et noir chez le mâle alors qu'il est jaune et noir chez la femelle. Cette espèce est très rare en Loire-Atlantique, ayant été observée sur seulement deux communes, dont Missillac.

# Landes humides

© P.Trécul

**10 ha**
**de landes humides**

Les landes sont des habitats typiques du Massif armoricain, du fait qu'elles ne sont présentes que sur des sols acides et pauvres en éléments nutritifs. Elles sont caractérisées par des formations ligneuses basses constituées d'ajoncs et de bruyères, notamment la Bruyère à quatre angles dans les landes humides. Aujourd'hui, la déprise agricole de ces milieux entraîne une évolution vers le boisement, ayant moins d'intérêt pour la biodiversité.

© P.Trécul

## VIPÈRE PÉLIADE

Répartie uniquement dans la moitié nord de la France, la Vipère péliade a longtemps été considérée comme dangereuse. Pourtant, l'espèce déguerpit à la moindre présence humaine. Aujourd'hui, fortement menacée, la perte drastique de ses habitats (haies bocagères, prairies, fourrés...) et le changement climatique sont parmi les principaux facteurs de son déclin.

© J.Courson

## MOLINIE BLEUE

Cette graminée se rencontre dans les prairies, les boisements et les landes humides. Les feuilles sont planes et rudes ; les tiges sont raides, terminées par une inflorescence violacée. La plante pousse en touffes à souches tenaces qui s'épaississent avec le temps et forment ainsi des buttes nommées touradons.

© P.Trécul

## MORIO

Star des marais briérons, le Morio est capable d'hiverner à l'état adulte dans des tas de bois, souches et autres abris leur évitant la morsure du froid. À la sortie de l'hiver, ils s'empressent de se nourrir de chatons de Saule sur lesquels ils s'alimentent et puisent dans leurs dernières ressources pour y pondre jusqu'à 200 œufs. Ces derniers ressemblent à de minuscules engrenages à symétrie parfaite.

©P.Trécul

## CICENDIE NAINE

Protégée au niveau régional, la Cicendie naine appartient à la famille des Gentianacées et fleurit tous les ans de juin à septembre. Cette fleur, de 3 à 12 cm de haut est retrouvée dans la plupart des milieux humides comme les marais, au bords des étangs ou encore dans les landes humides.

© P.Trécul / Orchis à fleurs lâches

# Qu'est-ce qu'un ABC ?

## Quoi ?

Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) permet de réaliser un état des lieux global de la faune, de la flore et des habitats présents sur une commune. Cet inventaire, orchestré par le Parc naturel régional de Brière et réalisé avec des scientifiques, a pour objectif d'améliorer les connaissances de notre patrimoine naturel local et d'agir en conséquence en identifiant les enjeux. Véritable outil d'information et de sensibilisation, il permet également des prises de décisions éclairées à l'échelle communale, pour préserver la biodiversité.

## Pourquoi ?

À l'échelle mondiale, les scientifiques ne cessent de nous alerter sur la dégradation de la biodiversité avec, par exemple, le déclin des populations d'insectes et d'oiseaux dans nos campagnes. À l'échelle locale et face à l'urgence de la situation, la commune de Missillac a engagé un projet d'ABC sur les années 2021-2023, pour tenter de mettre en place des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

## Comment ?

Pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore, le syndicat mixte du Parc naturel régional de Brière a fait appel à des experts qui ont parcouru les communes engagées dans la démarche pour faire l'inventaire de leur patrimoine naturel. Les groupes inventoriés sont les oiseaux, les reptiles, les amphibiens, les chauves-souris, la flore et les habitats naturels, ainsi que certains insectes comme les papillons de jour, libellules, criquets, grillons, et sauterelles.

*© P.Trécul / Chardonneret élégant*

# Ils ont participé

© Y. Lozachmeur

© E. Péron

## Bibliothèque

Votre bibliothèque comme quartier général de la nature ! Elle a abrité un point relais où vous pouviez trouver toutes les informations dont vous aviez besoin sur les ABC. Vous pouviez y trouver les programmes d'animations, des renseignements sur les sciences participatives, des guides de détermination… Et bien d'autres documentations, régulièrement actualisées, pour mieux connaître la biodiversité.

## Grand public

Vous aussi, vous avez participé à l'amélioration des connaissances ! Les naturalistes et scientifiques qui réalisent les inventaires ne peuvent être présents partout ! Votre implication a pu enrichir l'ABC. Au travers des animations et des programmes de sciences participatives, continuez à ouvrir l'œil et faites part de vos observations, tout en apprenant à reconnaître les espèces de votre territoire.

**2759 personnes ont participé aux animations ABC en 2021 – 2023 dont 117 participants aux animations qui ont eu lieu sur Missillac.**

## Public scolaire

À l'école, nos naturalistes en herbe ont découvert la biodiversité autour de chez eux. Interpréter un paysage, reconnaître les oiseaux, comprendre le fonctionnement des cycles naturels… sont des thématiques que les élèves ont abordées dans le cadre des projets fédérateurs, suivis par plusieurs classes réparties sur les communes du Parc. Les enfants ont alors été accompagnés à l'année par des animatrices pédagogiques, jusqu'à une restitution collective au mois de juin.

**213 élèves ont participé aux « 24 heures de la biodiversité » dont 98 élèves du 2ème cycle et 115 élèves du 3ème cycle de l'école Françoise Dolto et du collège La Fontaine sur Missillac.**

# Ma commune s'engage

Un ABC est avant tout un projet participatif porté par les élus de votre commune. Il s'agit alors d'un engagement visant à intégrer la biodiversité à l'ensemble des politiques locales (urbanisme, espaces verts, enfance, culture…). Il se traduit par la mise en place d'actions concrètes portées par la municipalité, en mobilisant des outils financiers spécifiques et en partenariat avec différents acteurs locaux.

© E. Péron

## Action 1 : Sensibiliser et mettre en valeur le patrimoine naturel

Pour répondre au défi de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'appropriation des enjeux par tout un chacun est indispensable. C'est pourquoi la commune s'engage à favoriser la découverte de la nature et l'éducation à l'environnement.

© P. Trécul

## Action 2 : Préserver nos prairies naturelles

L'agriculture de Missillac a longtemps a été tournée vers le pâturage bovin et la production de fourrage par la fauche. Ces pratiques ont été conservées sur certaines prairies, accueillant orchidées et insectes typiques de ces milieux. Conserver ces pratiques agricoles traditionnelles et replanter des haies bocagères permettra de faire perdurer ces espèces rares et fragiles.

© P. Trécul

## Action 3 : Retrouver des réseaux de mares fonctionnels

La commune regorge de mares, anciennement utilisées pour abreuver le bétail. Elles sont aujourd'hui souvent en voie de comblement par absence d'usage.  Pourtant, il s'agit de véritables réservoirs de biodiversité accueillant divers plantes, insectes et également des amphibiens fortement menacés. Les restaurer permettra de reconstituer ce patrimoine naturel remarquable.

# Agissez pour préserver la biodiversité

## En balade

Respectez la quiétude de la faune, surtout en période de reproduction, évitez les cueillettes excessives, gardez votre chien en laisse, restez sur les chemins et ne laissez pas de traces de votre passage.

## Au jardin

Créez un lieu favorable à l'accueil de la biodiversité dans votre jardin, en laissant un espace évoluer naturellement, en plantant des végétaux locaux adaptés, en construisant des abris et nichoirs…

## En privilégiant les transports doux

Privilégiez le vélo ou la marche à pied, et évitez la voiture pour vous déplacer.

## En s'impliquant dans des organismes dédiés

Soutenez ou rejoignez les structures ou associations locales qui agissent pour la biodiversité.

## En consommant de manière raisonnée

Consommez des produits locaux, de saison, respectueux de l'environnement, afin de garantir l'entretien des espaces naturels, agricoles et forestiers.

## En observant et restant curieux

Se promener, écouter, observer la biodiversité, participer à des sorties nature, des conférences et animations… pour mieux la connaître et mieux la protéger.

## En participant à la démarche scientifique

Découvrir, s'émerveiller… et inventorier ! Grâce aux différents programmes de sciences participatives, contribuez à l'amélioration des connaissances de la faune et de la flore qui peuplent notre territoire.

# Ils nous accompagnent

*© B. Duhamel / Rainette verte*

## Pour les expertises naturalistes

**ACROLA**
Inventaires des oiseaux
acrola.fr

**GRETIA**
Inventaires des papillons de jour, odonates et orthoptères.
gretia.org

**BRETAGNE VIVANTE**
Inventaire botanique et des habitats naturels.
bretagne-vivante.org

associé à
**BIOPHILUM**
**LA CROIX BOTANIK**

**GROUPE MAMMALOGIQUE BRETON**
Inventaire des chiroptères
www.gmb.bzh

## Pour les animations grand public

Atlas Entomologique Régional (AER)

BISE (Brivet Initiatives Santé Environnement)

Bretagne Vivante

Connaître & Protéger la Nature (CPN)
Les Mulots chevelus / Curieux Par Nature

CPIE Loire océane

Fédération régionale des chasseurs des Pays de la Loire

Fédération de pêche Loire-Atlantique

Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA)

La jardinière des sens

L'Herboristerie des marais

LPO Loire-Atlantique

Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN)

Office Français pour la Biodiversité (OFB)

Office National des Forêts (ONF)

Patrick Trécul

SHF (Société Herpétologique de France)

© P.Trécul / Pic noir

*Photo 1ère de couverture : © Y. Lozachmeur / Platanes de Missillac*

L'Atlas de la Biodiversité Communale a été financé par la commune et :

Cofinancé par l'Union européenne

© 2023 - Conception et réalisation : Parc naturel régional de Brière